

WALLTITE Eco^{MD} v.3

Mousse de polyuréthane isolante/pare-air à pulvériser

DESCRIPTION:

Mousse de polyuréthane de couleur mauve, isolante et pare-air à alvéoles fermées de densité moyenne à pulvériser. Le produit WALLTITE Eco v.3 est disponible en deux formules, avec des degrés de réactivité différents, soit : WALLTITE Eco v.3 formule régulière et WALLTITE Eco v.3 formule rapide (WALLTITE Eco v.3 F). À moins d'indication contraire, toute mention de WALLTITE Eco v.3 dans la présente fiche technique désigne ces deux formules de WALLTITE Eco v.3.

UTILISATIONS POSSIBLES :

Conçu pour les besoins d'isolation des bâtiments, ce produit peut être utilisé pour les applications résidentielles, commerciales, industrielles et institutionnelles. Il peut servir aussi bien pour les fondations que pour les structures supérieures, pour les murs extérieurs, les murs à cavités et les murs de fondation, les espaces entre les poutrelles métalliques ou les poutres en bois, le dessous des dalles de béton, les constructions en porte-à-faux et les applications spécialisées.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES :

- **Résistance thermique supérieure** – La résistance thermique à long terme du WALLTITE Eco v.3 est supérieure à celle de produits d'isolation traditionnels, ce qui permet de réduire la perte de chaleur par conduction et de diminuer la consommation d'énergie.
- **Excellente étanchéité à l'air** – WALLTITE Eco v.3 est une mousse isolante à alvéoles fermées qui prend de l'expansion durant l'installation, ce qui crée une barrière étanche à l'air et réduit les fuites d'air, pour un meilleur confort et des économies d'énergie.
- **Installation de qualité** – La norme d'installation CAN/ULC S705.2-05 exige des installateurs qu'ils soient accrédités et les installateurs qualifiés pour l'application du WALLTITE Eco v.3 sont certifiés dans le cadre du programme de formation sur l'assurance de la qualité (PFAQ) de BASF – Toujours Plus Performant^{MD}, ainsi que par la firme d'ingénierie Morrison Hershfield..
- **Expérience** – Forte de plus de 25 ans d'expérience avec la mousse de polyuréthane isolante à pulvériser, BASF Canada est à même de bien comprendre les défis propres au climat canadien. Les consommateurs ont l'assurance de travailler avec le chef de file de la fabrication de mousse à pulvériser pour constructions résidentielles et commerciales

CERTIFICATIONS ET ANTÉCÉDENTS :

- Conformité à la norme **CAN/ULC S 705.1-01 (y compris les modifications 1 et 2)**, tel qu'indiqué dans le Code national du bâtiment du Canada et dans les codes provinciaux
- **Aucun potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone** – WALLTITE Eco v.3 ne contient aucun agent gonflant susceptible de contribuer à l'appauvrissement de la couche d'ozone.
- **Certification EcoLogo^{MC}** – WALLTITE Eco v.3 est certifié EcoLogo, un organisme tiers et indépendant, en raison de sa conformité aux critères d'isolation thermique CCD-016 confirmant la présence d'un minimum de contenu recyclable de 5 % du poids du produit fini.
- **Certification GreenGuard** – WALLTITE Eco v.3 répond aux exigences rigoureuses de la certification GREENGUARD enfants et écoles^{MS}, assurant ainsi la sécurité des occupants grâce à l'amélioration de la qualité de l'air.
- **Eco-efficacité**, analyse de cycle de vie complet approuvé par NSF, une organisation à but non lucratif, non-gouvernemental et le chef de file mondial dans le développement des normes, certification de produits, éducation et dans la gestion du risque en ce qui a trait à la santé et sécurité publique.



PROPRIÉTÉS PHYSIQUES TYPES*

Les données d'essai suivantes proviennent d'un laboratoire indépendant et sont conformes à la norme du produit.



Propriété	Valeur métrique (valeur impériale)	Méthode d'essai
Densité (âme)	28.9 kg/m ³ (1.8 lb/pi ³)	ASTM D1622
Résistance en compression	201 kPa (29.2 lb/po ²)	ASTM D1621
Résistance à la traction	325 kPa (47.1 lb/po ²)	ASTM D1623
Contenu en alvéoles ouvertes	6.0%	ASTM D2856
Absorption d'eau	0.6 % en volume	ASTM D2842
Perméance à la vapeur d'eau échantillon de 50 mm	41 ng/Pa·s·m ² (0.68 Perms)	ASTM E96
Stabilité dimensionnelle	Changement de volume (%) après 28 jours 0.2 @ -20°C (-29°F) 8.9 @ 70°C (158°F) @ 97± 3% HR 1.7 @ 80°C (176°F)	ASTM D2126
Indice de propagation de la flamme**	Propagation de la flamme <500	CAN/ULC-S102 incluant S127
Délais avant occupation***	24 heures	CAN/ULC-S774
Résistance aux champignons	Pas de croissance fongique constatée après 28 jours d'incubation	ASTM C1338

RÉSISTANCE THERMIQUE A LONG TERME****
Méthode d'essai : CAN/ULC-S770

Épaisseur en mm (pouces)	R pi ² ·hr·°F / BTU	RSI m ² K/W
50,0 (1,97)	12,2	2,14
50,8 (2,00)	12,4	2,17
63,5 (2,50)	15,8	2,78
75,0 (2,95)	18,9	3,33
76,2 (3,00)	19,2	3,38
88,9 (3,50)	22,7	4,00
100 (3,94)	25,8	4,55
102 (4,00)	26,2	4,62

RÉSULTATS D'ESSAI PARE-AIR

Conformément au Guide technique pour les systèmes pare-air de murs extérieurs de bâtiments de faible hauteur, section 07272 du répertoire formatif préparé par le CCMC, CNR

	Valeur métrique (Impérial)	Méthode d'essais
Résultat-matériau @ 25.4 mm	≤0.02 l/s/m ² @ 75Pa	NRC/IRC/CCMC MasterFormat Section 07 27 09.02
Résultat-système	Essais en cours	NRC/IRC/CCMC MasterFormat Section 07 27 09.02

*Ces propriétés physiques sont typiques de ce matériau appliqué dans des conditions contrôlées à notre installation de développement. Le rendement et les propriétés physiques réelles du WALLTITE Eco v.3 varieront selon les particularités des conditions d'application (c.a.d. conditions ambiantes, type de matériel utilisé et réglage de celui-ci, débit du matériau, etc.). De ce fait, les propriétés indiquées aux présentes doivent servir uniquement de guide pour fins d'évaluation. Des spécifications de propriétés physiques ne peuvent être déterminées qu'à partir du matériau réellement utilisé.

**L'indice numérique de propagation de la flamme ne doit pas être considéré comme représentatif des risques que présente ce produit ou quelque autre produit créé à partir de celui-ci dans une situation réelle d'incendie. Le matériau WALLTITE Eco v.3 doit être protégé par une barrière thermique pour éviter l'exposition directe.

***Les composés organiques volatils (COV) ont été mesurés en se fondant sur un taux de ventilation de la pièce de 0,3 changement d'air par heure, conformément aux exigences du CNB pour les constructions neuves.

****Les données de résistance thermique à long terme correspondent à la valeur de conception pour le WALLTITE Eco v.3 aux termes du paragraphe 5.5.8.2 de la norme CAN/ULC-S705.1.

PERMEANCE À LA VAPEUR D'EAU

Lorsque WALLTITE Eco v.3 est installé dans une application de type revêtement intermédiaire extérieur, la valeur de la perméance à la vapeur d'eau (PVE) fait en sorte que le mur doit être conforme au tableau 9.25.1.2., à la sous-section 9.25.4. et à l'article

Important! Les informations, les données et les produits présentées dans ce document sont basées sur des essais et des informations disponibles au moment de la publication qui, nous le croyons, sont dignes de foi. Elles sont fournies à titre indicatif seulement. Aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée quant à leur précision ou à leur intégralité. Que l'utilisateur décide ou non d'utiliser ou de se fier à ces renseignements est à sa discrétion. Étant donné que BASF n'a aucun contrôle sur les conditions liées à la manipulation, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination des produits, BASF n'assume aucune responsabilité légale et décline explicitement toute responsabilité pour les réclamations, les pertes, les dommages, les blessures ou les frais qui pourraient en résulter. L'utilisateur devra faire des essais pour l'application et déterminer si les performances sont à sa satisfaction.

Attention! Ces produits peuvent être utilisés pour une variété d'application. Le polyuréthane est une matière organique et doit être considéré comme un produit inflammable.

Date de révision
12/17/2012

9.13.3.3. du CNB 2005.

Essais ASTM E96-05 effectués par un laboratoire indépendant approuvé par le Conseil des Normes du Canada:

Substrat	Épaisseur du substrat	PVE du substrat ng/Pa·s·m ²	PVE du substrat + 25.0mm (0.98 in) du WALLTITE Eco v.3 ng/Pa·s·m ²	PVE du substrat + 50.0mm (1.97 in) du WALLTITE Eco v.3 ng/Pa·s·m ²	PVE du substrat + 75.0mm (2.98 in) du WALLTITE Eco v.3 ng/Pa·s·m ²
Panneaux à copeaux orientés	12.7 mm (0.5 po)	85	14		
Contreplaqué	12.7 mm (0.5 po)	78	7		
DensGlass®	12.7 mm (0.5 po)	1524	59	53	36

COULEUR

Initialement, la surface est de couleur violette. Avec l'exposition aux rayons UV (du soleil), on peut s'attendre à ce qu'elle vire au gris ou au brun-rouille et éventuellement au jaune. La couleur de l'âme peut varier selon l'épaisseur des couches et le nombre de couches.

APPLICATION

L'installation de WALLTITE Eco v.3 doit se faire conformément à la norme CAN/ULC-S705.2 et au manuel du programme PFAQ par des installateurs certifiés dans le cadre du programme PFAQ et certifiés par Morrison Hershfield.

Avant l'application, s'assurer que la température ambiante soit telle qu'indiquée ci-dessous :

WALLTITE Eco v.3	10°C - 40°F (50°F - 104°F)
WALLTITE Eco v.3 F	0°C - 20°C (32°F - 68°F)

Pour WALLTITE Eco v.3, il ne faut pas appliquer plus de 50 mm (2 pouces) d'épaisseur en raison de l'effet exothermique du produit. Après l'application d'une couche, il faut laisser le temps à la chaleur de se dissiper avant d'en appliquer une autre. Le risque de roussissement et(ou) d'incendie augmente si le délai de refroidissement n'est pas suffisant et le pouvoir couvrant en est affecté.

- WALLTITE Eco v.3 régulier : après l'application de la première couche, attendre au moins 10 minutes avant d'appliquer la deuxième. Si une épaisseur supérieure à 100 mm (4 po) est requise, attendre au moins 1 heure avant d'appliquer une troisième couche. Si une quatrième couche est nécessaire, attendre au moins une heure avant de l'appliquer. Quatre couches pour une épaisseur totale de 200 mm (8 po) est le maximum à ne pas dépasser sur une période de douze heures.
- WALLTITE Eco v.3 F : après l'application de la première couche, attendre au moins 10 minutes avant d'appliquer la deuxième. Si une épaisseur supérieure à 100 mm (4 po) est requise, attendre au moins 2 heures avant d'appliquer une troisième couche. Trois couches pour une épaisseur totale de 150 mm (6 po) est le maximum à ne pas dépasser sur une période de douze heures.

Pour des directives sur l'application du produit, consulter les *Directives d'application pour matériau isolant/pare-air WALLTITE Eco v.3 de BASF Canada*.

Important! Les informations, les données et les produits présentées dans ce document sont basées sur des essais et des informations disponibles au moment de la publication qui, nous le croyons, sont dignes de foi. Elles sont fournies à titre indicatif seulement. Aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée quant à leur précision ou à leur intégralité. Que l'utilisateur décide ou non d'utiliser ou de se fier à ces renseignements est à sa discrétion. Étant donné que BASF n'a aucun contrôle sur les conditions liées à la manipulation, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination des produits, BASF n'assume aucune responsabilité légale et décline explicitement toute responsabilité pour les réclamations, les pertes, les dommages, les blessures ou les frais qui pourraient en résulter. L'utilisateur devra faire des essais pour l'application et déterminer si les performances sont à sa satisfaction.

Attention! Ces produits peuvent être utilisés pour une variété d'application. Le polyuréthane est une matière organique et doit être considéré comme un produit inflammable.

Date de révision
12/17/2012

ACCESSOIRES SYSTEME

Les accessoires types comprennent des membranes de transition, membranes autoadhésives et autres composants. Pour plus de détails, voir les spécifications du guide technique WALLTITE Eco v.3.

CARACTÉRISTIQUES EN BREF (POUR DES SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES, VOIR LE SITE www.walltite.com)

Matériau isolant/pare-air et système pare-air : Alvéoles fermées, mousse de polyuréthane appliquée par pulvérisation, densité moyenne, conforme aux exigences de la norme CAN/ULC-S705.1-01 (y compris les modifications 1 et 2). Certification EcoLogo^{MC} pour la teneur en matière recyclée d'au moins 5 % de la masse du produit fini. Certification GREENGUARD^{MD} pour la qualité de l'air intérieur par l'Institut environnemental GREENGUARD dans le cadre du programme de certification de produits GREENGUARD enfants et écoles^{MS}. Produit à agent gonflant ne contenant aucune substance susceptible de contribuer à l'appauvrissement de la couche d'ozone. Analyse d'Eco-efficacité, cycle de vie complet, approuvé par NSF.

Produit : **WALLTITE Eco^{MD} v.3** par BASF

PARAMETRES D'ASSURANCE QUALITE ET REACTIVITE

Toutes les mesures ont été prises à la température ambiante (23 °C) avec appareil Graco Reactor E30 en chambre Fusion AP 5252

	WALLTITE ECO v.3	WALLTITE ECO v.3 F
Température tuyau et réchauffeur principal °C (°F)	49 (120)	49 (120)
Pression en bars (lb/po ²)	83 (1200)	83 (1200)
Temps de prise (en secondes)	1.85 ± 0.25	1.65 ± 0.25

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE – RECOMMANDATIONS

Le produit WALLTITE Eco v.3 est vendu aux installateurs en barils et en citernes de vrac. Le produit est constitué de deux composantes, la résine WALLTITE ECO v.3 et l'isocyanate Elastospray 8000A.

	WALLTITE Eco v.3 Resin	Isocyanate Elastospray 8000A
Durée de conservation	6 mois	12 mois
Température de stockage recommandée	16-23 °C (61-73 °F)	16-27 °C (61-81 °F)
Description des barils	Barils en acier mauve,	Barils en acier rouge,
Poids	220 kg (485 lb)	250 kg (551 lb)

PROPRIÉTÉS DES COMPOSANTES LIQUIDES

	WALLTITE ECO v.3 Resin	Isocyanate Elastospray 8000A
Viscosité – mPa·s @ 25°C (77 °F)	250 ± 50	200 ± 30
Gravité spécifique @ 25°C (77°F)	1.20	1.22
Point d'éclair	>93°C (>200°F)	>200 °C (>390 °F)
Rapport de mélange (par volume)	100	100

SANTÉ, SÉCURITÉ ET TOXICITÉ/RECOMMANDATIONS POUR LA MANUTENTION :

Toujours manipuler et appliquer le produit WALLTITE Eco v.3 conformément aux directives du manuel du programme PFAQ.

Les couches de WALLTITE Eco v.3 ne doivent pas dépasser 50 mm (deux pouces), en raison de l'effet exothermique du produit. Attendre le temps nécessaire entre chaque couche pour laisser le produit refroidir (voir la partie Application, ci-dessus).

Isocyanate Elastospray 8000A

Utiliser de l'équipement de protection personnel (voir fiche signalétique du fournisseur)

- Éviter tout contact avec la peau et les yeux
- Ne pas inhaler les vapeurs

Important! Les informations, les données et les produits présentées dans ce document sont basées sur des essais et des informations disponibles au moment de la publication qui, nous le croyons, sont dignes de foi. Elles sont fournies à titre indicatif seulement. Aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée quant à leur précision ou à leur intégralité. Que l'utilisateur décide ou non d'utiliser ou de se fier à ces renseignements est à sa discrétion. Étant donné que BASF n'a aucun contrôle sur les conditions liées à la manipulation, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination des produits, BASF n'assume aucune responsabilité légale et décline explicitement toute responsabilité pour les réclamations, les pertes, les dommages, les blessures ou les frais qui pourraient en résulter. L'utilisateur devra faire des essais pour l'application et déterminer si les performances sont à sa satisfaction.

Attention! Ces produits peuvent être utilisés pour une variété d'application. Le polyuréthane est une matière organique et doit être considéré comme un produit inflammable.

Date de révision
12/17/2012

- Ne pas stocker dans un environnement humide
- En cas de déversement, récupérer en utilisant du sable ou un matériau absorbant (pas de sciure de bois)
- En cas de déversement important, communiquer avec BASF Canada au 1 800 454-2673 ou tout organisme spécialisé dans le contrôle des dommages par produits chimiques (p. ex. CANUTEC, au 613 996-6666)

Résine WALLTITE Eco v.3

Contient un agent gonflant à point d'ébullition bas :

- Utiliser de l'équipement de protection personnel (voir fiche signalétique du fournisseur)
- Avant d'ouvrir, dévisser lentement le bouchon pour réduire la pression vers l'extérieur des gaz qui s'échappent du baril
- Éviter tout contact avec la peau.

Application – Consignes de sécurité

Les installateurs, ainsi que toute autre personne travaillant dans un périmètre de 10 mètres (33 pieds) **doivent** en tout temps pendant la pulvérisation du produit porter un appareil respiratoire bien ajusté fournissant de l'air frais. Le port de gants protecteurs, d'une combinaison, de dispositifs de protection oculaire, de chaussures de sécurité et de casques protecteurs pendant l'application est également obligatoire pendant la pulvérisation du produit. Toujours faire fonctionner une ventilation mécanique avec changement d'air d'au moins 0,3 par heure pendant la pulvérisation du produit et les 24 heures qui suivent l'installation. Toute personne ayant des allergies respiratoires connues doit éviter de s'exposer à la composante isocyanate. Si une personne inhale des vapeurs, lui faire quitter la zone de travail et respirer de l'air frais; en cas de difficulté respiratoire persistante, appeler un médecin. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. En cas de contact avec les yeux, immédiatement laver à grande eau pendant au moins 15 minutes et appeler immédiatement un médecin. En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Risque d'incendie

Les incendies provoqués par l'une ou l'autre des composantes du produit peuvent être éteints en utilisant du dioxyde de carbone, des produits chimiques secs ou un gaz inerte. Le port d'un appareil respiratoire autonome est obligatoire pour le personnel appelé à combattre l'incendie.

PRECAUTIONS/RESTRICTIONS

Ne pas installer dans des lieux où une isolation ininflammable est requise. Garder une distance minimum de 75 mm (3 po) de tout appareil émettant de la chaleur.

Dans le cadre d'une installation à l'intérieur d'un bâtiment, la mousse doit être protégée conformément aux exigences du code du bâtiment par une cloison sèche ou autre barrière thermique appropriée.

Utilisation de la même machine pour l'application du WALLTITE Eco^{MD} v.3 et de l'ENERTITE^{MD} 1-2-1 : il s'agit de matériaux distincts devant être appliqués selon des méthodes différentes, d'où la NÉCESSITÉ de respecter rigoureusement les directives suivantes.

Changement pour ENERTITE 1-2-1

- Installer une pompe distincte sur le baril ou, s'il s'agit de la même pompe, nettoyer la tige avant de l'insérer dans le baril d'ENERTITE 1-2-1.
- Mélanger la résine ENERTITE 1-2-1 à haute vitesse (800 tr/min ou niveau 3 sur Twistork) pendant **AU MOINS 30 minutes** avant le rinçage.
- Pendant le rinçage de la résine, le produit doit être constamment mélangé à basse vitesse (400 tr/min ou niveau 1.5 sur Twistork).
- Rincer le bloc de raccordement de manière à enlever le WALLTITE Eco v.3 en récupérant le liquide dans un seau et attendre que la couleur de la résine ait complètement passé du mauve au jaune crème. Lors du recyclage, les résines ne doivent pas être mélangées, car il y a risque de contamination chimique. Rincer la résine devant être éliminée en respectant les règlements locaux.
- Vérifier que le produit est conforme aux critères de densité en pulvérisant un échantillon d'ENERTITE 1-2-1. Dans l'affirmative, poursuivre avec les techniques d'applications (voir le guide d'application du ENERTITE 1-2-1 de BASF Canada), sinon, continuer à rincer et refaire l'essai.

Changement pour WALLTITE Eco v.3

Important! Les informations, les données et les produits présentées dans ce document sont basées sur des essais et des informations disponibles au moment de la publication qui, nous le croyons, sont dignes de foi. Elles sont fournies à titre indicatif seulement. Aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée quant à leur précision ou à leur intégralité. Que l'utilisateur décide ou non d'utiliser ou de se fier à ces renseignements est à sa discrétion. Étant donné que BASF n'a aucun contrôle sur les conditions liées à la manipulation, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination des produits, BASF n'assume aucune responsabilité légale et décline explicitement toute responsabilité pour les réclamations, les pertes, les dommages, les blessures ou les frais qui pourraient en résulter. L'utilisateur devra faire des essais pour l'application et déterminer si les performances sont à sa satisfaction.

Attention! Ces produits peuvent être utilisés pour une variété d'application. Le polyuréthane est une matière organique et doit être considéré comme un produit inflammable.

Date de révision
12/17/2012

- Rincer le bloc de raccordement de manière à enlever l'ENERTITE 1-2-1 en récupérant le liquide dans un seau et attendre que la couleur de la résine ait complètement passé du jaune crème au mauve. Lors du recyclage, les résines ne doivent pas être mélangées, car il y a risque de contamination chimique. Rincer la résine devant être éliminée en respectant les règlements locaux.
- Vérifier que le produit est conforme aux critères de densité minimum en pulvérisant un échantillon de WALLTITE Eco v.3 (voir le guide d'application WALLTITE Eco v.3 de BASF Canada). Dans l'affirmative, poursuivre avec les techniques d'application, sinon, continuer à rincer et refaire l'essai.

SOUTIEN TECHNIQUE

Pour plus de détails, appeler :

Région de l'Est

Ontario, Québec, Maritimes

Sans frais : 1-866-474-3538

Région de l'Ouest

Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba,
Territoire du Nord-Ouest

Sans frais: 1-800-891-0671

BASF Canada Inc.: www.walltite.com

ENERTITE est une marque déposée de BASF Corporation utilisée sous permission par BASF Canada Inc. WALLTITE et WALLTITE Eco^{MD} sont des marques déposées de BASF Canada Inc. EcoLogo est une marque officielle du gouvernement du Canada. Le programme de certification GREENGUARD intitulé « GREENGUARD Certification Program » et le programme GREENGUARD enfants et écoles intitulé « GREENGUARD Children and Schools » sont des marques de service du GREENGUARD Environmental Institute. Toutes les autres marques de commerce et marques déposées sont chacune détenues par d'autres sociétés.

Important! Les informations, les données et les produits présentées dans ce document sont basées sur des essais et des informations disponibles au moment de la publication qui, nous le croyons, sont dignes de foi. Elles sont fournies à titre indicatif seulement. Aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée quant à leur précision ou à leur intégralité. Que l'utilisateur décide ou non d'utiliser ou de se fier à ces renseignements est à sa discrétion. Étant donné que BASF n'a aucun contrôle sur les conditions liées à la manipulation, l'entreposage, l'utilisation et l'élimination des produits, BASF n'assume aucune responsabilité légale et décline explicitement toute responsabilité pour les réclamations, les pertes, les dommages, les blessures ou les frais qui pourraient en résulter. L'utilisateur devra faire des essais pour l'application et déterminer si les performances sont à sa satisfaction.

Attention! Ces produits peuvent être utilisés pour une variété d'application. Le polyuréthane est une matière organique et doit être considéré comme un produit inflammable.

Date de révision
12/17/2012